

**S-211**

Second Session, Forty-first Parliament,  
62 Elizabeth II, 2013

**SENATE OF CANADA**

**BILL S-211**

An Act to establish a national day to promote health and fitness  
for all Canadians

---

**AS PASSED**

BY THE SENATE  
JUNE 12, 2014

---

**S-211**

Deuxième session, quarante et unième législature,  
62 Elizabeth II, 2013

**SÉNAT DU CANADA**

**PROJET DE LOI S-211**

Loi visant à instituer une journée nationale de promotion de la  
santé et de la condition physique auprès de la population  
canadienne

---

**ADOPTÉ**

PAR LE SÉNAT  
LE 12 JUIN 2014

---

## SUMMARY

This enactment designates the first Saturday in June in each and every year as “National Health and Fitness Day”.

## SOMMAIRE

Le texte désigne le premier samedi de juin comme « Journée nationale de la santé et de la condition physique ».

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

## BILL S-211

## PROJET DE LOI S-211

An Act to establish a national day to promote  
health and fitness for all Canadians

Loi visant à instituer une journée nationale de  
promotion de la santé et de la condition  
physique auprès de la population cana-  
dienne

Preamble

Whereas the Parliament of Canada wishes to  
increase awareness among Canadians of the  
significant benefits of physical activity and to  
encourage Canadians to increase their level of  
physical activity and their participation in  
recreational sports and fitness activities;

Whereas it is in Canada's interest to improve  
the health of all Canadians and to reduce the  
burden of illness on Canadian families and on  
the Canadian health care system;

Whereas many local governments in Canada  
have public facilities to promote the health and  
fitness of their citizens;

Whereas the Government of Canada wishes  
to encourage local governments to facilitate  
Canadians' participation in healthy physical  
activities;

Whereas the Government of Canada wishes  
to encourage the country's local governments,  
non-governmental organizations, the private  
sector, and all Canadians to recognize the first  
Saturday in June as National Health and Fitness  
Day and to mark the day with local events and  
initiatives celebrating and promoting the im-  
portance and use of local health, recreational,  
sports and fitness facilities;

Whereas Canada's mountains, oceans, lakes,  
forests, parks and wilderness also offer recrea-  
tional and fitness opportunities;

Attendu :

que le Parlement du Canada souhaite sensi-  
biliser les Canadiens et Canadiennes aux  
avantages importants que procure l'activité  
physique ainsi que les encourager à accroître  
leur niveau d'activité physique et à participer  
à des sports récréatifs et à des activités de  
conditionnement physique;

qu'il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer  
la santé de sa population et d'alléger le  
fardeau que les maladies imposent aux  
familles canadiennes et au système de soins  
de santé canadien;

que de nombreuses administrations locales au  
pays disposent d'installations publiques per-  
mettant de faire la promotion de la santé et de  
la condition physique auprès de leurs ci-  
toyens;

que le gouvernement du Canada souhaite  
encourager les administrations locales à  
faciliter la participation des Canadiens et  
Canadiennes à des activités physiques saines;

que le gouvernement du Canada souhaite  
encourager les administrations locales du  
pays, les organisations non gouvernementa-  
les, le secteur privé et la population cana-  
dienne à reconnaître le premier samedi de  
juin comme Journée nationale de la santé et  
de la condition physique et à marquer cette

Préambule

Whereas Canadian Environment Week is observed throughout the country in early June, and walking and cycling are great ways to reduce vehicle pollution and improve physical fitness;

5 journée par des activités et des initiatives locales qui souligneront l'importance et l'utilité des installations de santé, de loisirs, de sports et de conditionnement physique et qui en feront la promotion; 5

And whereas declaring the first Saturday in June to be National Health and Fitness Day will further encourage Canadians to participate in physical activities and contribute to their own health and well-being;

10 que les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et la nature sauvage du Canada offrent également des possibilités en matière de sports récréatifs et de conditionnement physique; 10

que la Semaine canadienne de l'environnement est célébrée dans tout le pays au début du mois de juin, et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;

que déclarer le premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique encouragera davantage les Canadiens et Canadiennes à participer à des activités physiques et à contribuer à leur santé et à leur bien-être,

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

25 Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte : 25

#### SHORT TITLE

#### TITRE ABRÉGÉ

Short title

1. This Act may be cited as the *National Health and Fitness Day Act*.

15 1. *Loi sur la Journée nationale de la santé et de la condition physique.*

Titre abrégé

#### NATIONAL HEALTH AND FITNESS DAY

#### JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA CONDITION PHYSIQUE

National Health and Fitness Day

2. Throughout Canada, in each and every year, the first Saturday in June shall be known as "National Health and Fitness Day".

30 2. Le premier samedi de juin est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée nationale de la santé et de la condition physique ».

Journée nationale de la santé et de la condition physique

Not a legal holiday

20 3. For greater certainty, National Health and Fitness Day is not a legal holiday or a non-judicial day.

3. Il est entendu que la Journée nationale de la santé et de la condition physique n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

Statut



---

Available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
Disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
**<http://www.parl.gc.ca>**